



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Collège du Sud CSUD  
Kollegium des Südens KSUD

Rue de Dardens 79, 1630 Bulle

T +41 26 305 99 00  
[www.collegedusud.ch](http://www.collegedusud.ch)  
infocsud@edufr.ch

## Message de rentrée

### Année scolaire 2023-2024

Chers Parents, chers Elèves,

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires pour la prochaine rentrée scolaire et nous vous remercions d'ores et déjà d'y porter votre meilleure attention.

## ATTESTATION DE FORMATION

---

L'attestation sera téléchargeable sur la plateforme IS-Academia le premier jour de la rentrée scolaire.

## RENTREE SCOLAIRE : jeudi 24 août 2023

---

<b>Premières années (GY, EC, ECG) :</b>	<b>08h15</b>	les élèves se présentent devant les entrées latérales côté HOS, pour la rentrée administrative, puis prise des photos individuelles pour la carte d'étudiant. Une fois la rentrée administrative terminée, les élèves sont libérés.
<b>Quatrièmes années (GY + MSPE) :</b>	<b>10h15</b>	devant les entrées latérales côté HOS, rentrée administrative
<b>Deuxièmes années (GY, EC, ECG) :</b>	<b>13h45</b>	devant les entrées latérales côté HOS, rentrée administrative
<b>Troisièmes années (GY, EC, ECG) :</b>	<b>14h45</b>	devant les entrées latérales côté HOS, rentrée administrative

<b>Vendredi 25 août 2023</b>	<b>10h05</b>	1ères GY : rencontre avec la direction à l'aula du CO
	<b>13h30</b>	1ères EC-ECG : rencontre avec la direction à l'aula du CO

**Les cours débutent pour tous le vendredi 25 août 2023.**

### La rentrée administrative se déroule ainsi :

- répartition des élèves par classes, prise en charge des classes par les professeurs de classe (ou leur remplaçant pour la journée), accès aux salles de classe, divers ;
- distribution aux nouveaux élèves de 1<sup>ère</sup> année des clés de casiers et des badges pour les photocopies ;
- vente des manuels et des blouses de chimie par le Collège, paiement comptant (**en cash**) uniquement.

### Remarques :

- > Les attributions et horaires des classes, OS et OC seront disponibles sur la plateforme IS-Academia dès le 17 juillet 2023.
- > Possibilité pour les élèves de prendre le repas au restaurant du Collège dès le vendredi 25 août 2023 à midi.

## HORAIRE JOURNALIER 2023-2024

---

L'horaire ci-contre est appliqué au Collège du Sud. Il offre une pause de midi d'au moins 50 minutes (période 4, 5 ou 6).

Cet horaire offre douze plages de cours disponibles, ce qui ne correspond naturellement pas aux heures effectives, mais à celles qui sont **possibles**.

Pour rappel, les élèves ont en moyenne 33 heures de cours

Période 1	08h10 – 08h55
Période 2	09h00 – 09h45
Pause	
Période 3	10h05 – 10h50
Période 4	10h55 – 11h40
Période 5	11h45 – 12h30
Période 6	12h35 – 13h20
Période 7	13h25 – 14h10
Période 8	14h15 – 15h00
Période 9	15h05 – 15h50
Période 10	15h55 – 16h40
Période 11	16h45 – 17h30
Période 12	17h35 – 18h20

## FRAIS SCOLAIRES :

---

### Rentrée scolaire :

- > **Frais administratifs** : la facture « Frais de rentrée scolaire », envoyée par courrier séparé, **est à régler dans les 30 jours**. Sans paiement dans le délai imparti, **il ne sera pas possible d'intégrer notre école**.
- > **Vente des manuels par la librairie dans les murs du collège les mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 août 2023** : les listes de prix sont disponibles sur le site du Collège <https://collegedusud.ch/documents-de-rentree/>. **Vous devez imprimer la facture des manuels**, en fonction de votre filière et de votre degré d'études, et mettre une croix dans la colonne « Cochez » (ne pas oublier de la prendre avec vous pour l'achat des manuels). **Attention paiement comptant (en cash) uniquement**. Un arrangement avec la Librairie du Vieux-Comté à Bulle permet aux étudiants de bénéficier d'un rabais de 15% uniquement durant ces trois jours de vente. Important ! Aucun manuel de ces listes ne sera vendu à la Librairie du Vieux-Comté le samedi 19 août 2023. Les horaires et jours de vente sont indiqués sous "Horaire des ventes des manuels". Les élèves qui désirent obtenir leurs manuels ailleurs en ont évidemment la possibilité, mais **ils doivent prendre garde aux différences d'éditions, qui ne pourront être acceptées**.
- > **Vente de blouse de laboratoire par le Collège le jeudi 24 août 2023** : vous avez la possibilité d'acheter au prix de Frs 20.00 la blouse blanche (obligatoire pour tous les cours de chimie). Attention paiement comptant (en cash) uniquement.
- > **Vente des manuels par le Collège le jeudi 24 août 2023** : les listes de prix sont disponibles sur le site du Collège <https://collegedusud.ch/documents-de-rentree/>. **Vous devez imprimer la facture des manuels**, en fonction de votre filière et de votre degré d'études, et mettre une croix dans la colonne « Cochez » (ne pas oublier de la prendre avec vous pour l'achat des manuels). **Attention paiement comptant (en cash) uniquement**.
- > **Vente du petit matériel** : il est également possible d'acheter le cahier de compte en T et le journal italien le jeudi de la rentrée ou dès le vendredi 25 août 2023 au secrétariat. (Obligatoire pour les 1<sup>ère</sup> année d'Ecole de commerce).

### Ecolage annuel :

- > En octobre, vous recevrez une facture de Frs 375.-, qui représente la taxe d'écolage de l'année scolaire en cours ; ce montant est à régler dans les 30 jours. Un supplément de 100.- est demandé aux 4<sup>e</sup> MSSA pour le matériel didactique HES.

### Taxe d'examens :

- > Pour les élèves des classes terminales uniquement, la taxe d'examens de Frs 250.- (dont les parents sont domiciliés dans le canton) est facturée en février, délai de paiement fin mars.

### Majorité à 18 ans

Dès qu'un élève a atteint sa majorité civile à 18 ans, toute correspondance lui est adressée à son nom et adresse.

### Horaire d'ouverture du bâtiment :

Le **bâtiment du Collège** est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30, il est fermé le samedi et le dimanche, ainsi que durant les vacances scolaires et les jours fériés. L'horaire d'ouverture du secrétariat est affiché sur la porte de ce dernier. **Les élèves doivent impérativement avoir quitté le bâtiment à 17h30.**

### Parcage des vélos et vélomoteurs :

Le parking à vélos se situe sous la marquise qui se trouve entre le collège et les immeubles voisins et le parking à vélomoteurs se situe dans le garage souterrain. Tous deux sont accessibles par la rampe. Nous vous rendons attentifs que le parcage des voitures d'élèves n'est pas autorisé au Collège. Veuillez-vous conformer à cette règle dès le premier jour.

### Casier des élèves :

Tout élève qui intègre notre école reçoit, à son arrivée, une clé de casier contre un dépôt de Fr. 15.- (dépôt restitué lorsque la clé est rendue). La clé délivrée permet l'accès à un casier individuel, qui ne peut pas être ouvert sans celle-ci. En cas de perte de la clé, le système de fermeture sera changé, les frais pour l'élève seront de Frs 30.-, paiement au comptant (en cash). Pour les élèves qui quittent le Collège et qui n'auront pas rendu leur clé, une facture sera envoyée pour le nettoyage et le changement du système de fermeture.

### Clé d'ascenseur :

L'élève qui aura besoin d'une clé d'ascenseur pour des raisons médicales, devra nous fournir un certificat médical. De plus, **seul l'élève en question pourra utiliser l'ascenseur**. En cas d'infraction à cette règle, l'élève se verra enlever la clé d'ascenseur directement.

### Fumée :

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du Collège ainsi que sur la place extérieure donnant vers le Cycle d'Orientation. L'abri fumeurs constitue le seul endroit où fumer est autorisé et nous comptons sur votre sens de la propreté pour que les mégots soient jetés dans les cendriers.

*Nous vous rappelons que fumer nuit gravement à la santé.*

### Demande de congé

Une semaine à l'avance, la demande de congé doit être présentée :

- pour une durée ne dépassant pas un jour : aux proviseurs,
- pour une durée supérieure à un jour : au recteur.

### Dispense des cours d'éducation physique

Les demandes de dispense pour formation sportive ou artistique de haut niveau doivent être présentées au Service du Sport (la procédure et les documents se trouvent sur le site internet du SSPO, rubrique Sports-Arts-Formation : <http://www.fr.ch/sspo/fr/pub/sports-arts-formation.htm>) avant la rentrée scolaire.

Pour les musiciens de haut niveau, ils doivent attester qu'ils sont en « classe pré-professionnelle » au Conservatoire.

Jusqu'à l'obtention de la dispense, l'élève est tenu de suivre les cours.

Vous souhaitant de bonnes vacances et vous remerciant d'ores et déjà de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous présentons, chers Parents, chers Elèves, nos cordiales salutations.

Bulle, juillet 2023

Collège du Sud – La Direction